



APPEL A CANDIDATURE INTERNE-EXTERNE

La Chambre d'agriculture et de la pêche est susceptible de recruter **en CDD 12 mois, à temps complet** et dans les plus brefs délais :

UN RESPONSABLE DU SERVICE « Centres de gestion comptable » (H/F) **ROME : M1402**

Sous l'autorité de la Responsable du Pôle Appui aux Ressortissants, il/elle assurera les missions non exhaustives ci-après :

- Le pilotage des centres de gestion de la CAP-NC (encadrement des équipes, coordination du travail en adéquation avec le calendrier fiscal et social, contrôle des productions comptables, ...)
- La mise en œuvre des éventuelles réformes fiscales et sociales au sein des centres de gestion
- La valorisation des données technico-économiques et l'élaboration de référentiels
- Le développement des activités et services au sein de la cellule économique concernant l'accompagnement des adhérents, soit en difficulté (dispositif « Réagir »), soit en phase d'installation ou de transmission
- La participation à la construction budgétaire du pôle et son suivi
- La participation active à la recherche de financements (veille sur les potentielles sources dans le cadre des actions de la CAP-NC, mise en place de conventions et production des bilans)
- L'assistance au responsable de pôle (participation aux décisions opérationnelles, réflexions stratégiques, force de proposition et communication)
- La représentation de la CAP-NC (promotion auprès des différents publics)
- La mise en œuvre de toutes missions transversales de la CAP-NC

Localisation :

- Province Sud
- Déplacements occasionnels possibles sur l'ensemble du Territoire

Profil souhaité :

- BAC+ 3 minimum (DCG, finance, contrôle de gestion, ..)
- Expérience professionnelle avérée (5 ans minimum) avec encadrement
- Expérience en cabinet comptable fortement appréciée
- Expérience dans le secteur agricole serait un atout
- Agilité opérationnelle, capacité en pilotage de projets, capacité rédactionnelle
- Capacité d'analyse, d'objectivité et prise de recul
- Rigueur, intelligence relationnelle, confidentialité, autonomie
- Permis B obligatoire

Les candidats(es) intéressés(es) doivent adresser **au plus tard le vendredi 17 mai 2024** par courrier au siège de la Chambre d'agriculture – BP 111 – 98845 Nouméa cedex – ou par mail rh@canc.nc leur dossier complet comprenant :

- Une lettre de motivation au Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche ;
- Un CV actualisé indiquant la date d'arrivée sur le territoire si non citoyen(ne) calédonien(ne) ;
- Les prétentions salariales.

Les copies des diplômes et les justificatifs d'emploi pourront être demandés ultérieurement.

Les personnes retenues sur dossier seront convoquées pour un entretien devant le comité de recrutement.

La Chambre d'agriculture et de la pêche se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à cet appel à candidatures.

Le Président,



Jean-Christophe NIAUTOU